

Le 28 janvier 2013



A l'attention des parents d'élèves

Madame, Monsieur,

Un mouvement de grève des personnels enseignants des écoles est prévu pour le jeudi 31 janvier 2013.

Vous serez informé(e)s par la directrice de l'école des conséquences éventuelles du mouvement de grève sur le fonctionnement de l'école.

Afin que mes services puissent apprécier le plus tôt et le plus exactement possible le nombre d'enfants susceptibles de bénéficier du droit d'accueil et donc des besoins pour l'organisation du service d'accueil, je vous remercie de bien vouloir me faire savoir, au moyen du présent formulaire, si vous souhaitez que votre ou vos enfants bénéficie(nt) du service d'accueil pour la journée du 31 janvier 2013.

Si votre enfant ne déjeune pas au restaurant scolaire le 31 janvier 2013, j'attire votre attention sur la nécessité de décommander le repas **avant le mardi 29 janvier à 9h**. (A l'aide du formulaire ci-dessous).

Comptant sur votre compréhension, je vous d'agrée, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Joël MANCION  
Maire des Molières

---

**FORMULAIRE A REMETTRE A L'ENSEIGNANT AVANT LE MARDI 29 JANVIER 2013  
MERCİ DE REMPLIR UN FORMULAIRE PAR ENFANT**

Madame, Monsieur, (Nom des parents ou des personnes dépositaires de l'autorité parentale) :

.....

Souhaite(nt) que leur enfant (Nom, Prénom, Classe) : .....

- Bénéficie du service d'accueil mis en place par la commune
- Ne bénéficie pas de ce service d'accueil

**Le 31 janvier 2013 mon enfant :**

- Déjeunera au restaurant scolaire
- Ne déjeunera pas au restaurant scolaire